



Convocation au tribunal pour saisie des rémunérations

Par **soleil1**, le **14/02/2008** à **15:33**

J'ai reçu voilà maintenant 1 mois une convocation au tribunal pour une conciliation. Cette dernière est : demande de saisie des rémunérations a été formée à mon encontre par un des créancier. Or je suis divorcée avec 2 enfants à charge. Mon ex epoux ne me donne pas encore la pension, il est fonctionnaire. le jugement du divorce a spécifié que tous les crédits restent à la charge de mon ex-epoux. Il a déposé un dossier de surendettement et moi aussi j'ai déposée un dossier. Les 2 dossiers sont recevable ma question ? est-ce que le créancier en question a le droit de saisir mon salaire. Pourquoi le jugement de notre divorce n'a pas été appliqué par la banque de france? que dirai-je le jour j au tribunal? je vous remercie par avance de votre aide.

Aujourd'hui nous vivons seulement avec mon salaire de 1900euro par moi, très malade. Comment me défendre fasse au tribunal? Que dire? Que faire? je n'ai pas les moyens de prendre un avocat.

Merci par avance de vos réponses
Cordialement

Par **Visiteur**, le **14/02/2008** à **17:06**

Je pense qu'il vous faut en parler à la Banque de France.

Renseignez aussi vous au sujet de l'aide juridictionnelle.

Il est primordial pour vous de réussir votre plan de surendettement, pour repartir sur un bon pied avec vos enfants.

Courage.

Par **soleil1**, le **15/02/2008** à **10:47**

Merci beaucoup pour votre réponse. Mais je suis précée par le temps car ma convocation au tribunal est le 21 février que dois-je dire? Faire? je suis très angoissé.

Par **Visiteur**, le **17/02/2008** à **23:03**

Vous avez encore quelques jours pour aller à la BDG.

Pour le tribunal, munissez vous de votre attestation de recevabilité du dossier de surendettement ainsi que du jugement de divorce évoquant la prise en charge des crédits par votre ex mari et expliquez au mieux tout cela...

C'est tout ce que je peux ajouter, bon courage...et respectez votre plan de surendettement, quand tout cela sera réglé, vous retrouverez votre sérénité.